



École Des Explorateurs

855, rue Dargis-Ménard
Malartic (Québec) J0Y 1Z0

PROTOCOLE D'INTERVENTION CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

PLAN D'ACTION POUR NOTRE ÉCOLE :

RESPECT

COLLABORATION

SENTIMENT D'APPARTENANCE

L'école Des Explorateurs offre des services de qualité et adaptés à sa clientèle.

EXPLOrons notre plein potentiel pour le plaisir d'apprendre.

Document à l'intention des parents

PORTRAIT DE NOTRE ÉCOLE:

L'école Des Explorateurs accueille 359 élèves. Notre milieu est reconnu défavorisé avec un indice IMSE (indice du milieu socio-économique) de 9.

Nous accueillons en moyenne 273 élèves au service de garde et au service des dîneurs.

L'analyse des données recueillies nous indique qu'une grande proportion des élèves n'ont été impliqué dans aucune situation de violence ou d'intimidation. Toutefois, environ 20% des élèves ont été impliqué dans des situations de violence ou, dans une moindre mesure, dans des situations d'intimidation.

En avril 2023, le Centre de Services Scolaire de l'Or-et-des-Bois a fourni un questionnaire uniforme qui s'adressait aux élèves du 2^e et 3^e cycle du primaire de chacun des établissements. Celui-ci visait à connaître le niveau de bien-être des élèves au sein de leur école. Aux Explorateurs, 93.5 % des élèves se sentent en sécurité et 92.5 % disent se sentir bien et vivent du bien-être.

CONFLIT : Le conflit est un désaccord ou une mécontente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence.

INTIMIDATION : Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

VIOLENCE: Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne.

LES MOYENS POUR FAIRE UN SIGNALEMENT:

Faire un signalement, c'est dénoncer une situation d'intimidation ou de violence dans le but de faire cesser la situation et de demander de l'aide pour soi ou pour quelqu'un d'autre. Les membres du personnel expliquent aux élèves leur rôle respectif dès le début de l'année scolaire. Les parents sont invités à communiquer avec l'école par courriel ou par téléphone s'ils veulent effectuer un signalement ou une plainte.

LES ACTIONS À PRENDRE À LA SUITE D'UN ACTE DE VIOLENCE OU D'INTIMIDATION:

La direction et les intervenants doivent:

- Recueillir l'information et assurer la sécurité des élèves impliqués;
- Analyser la situation et la possibilité de récurrence;
- Identifier les besoins et élaborer un plan des mesures appropriées à appliquer pour tous les acteurs;
- Informer les intervenants impliqués des mesures mises en place;
- Compléter un billet d'information;
- Planifier un suivi auprès des victimes et des auteurs afin de s'assurer que la situation soit réglée;
- Consigner les faits et les interventions au dossier de l'élève;
- Communiquer avec les parents des élèves concernés et au besoin, planifier une rencontre avec ceux-ci.

L'élève est informé des actions à poser s'il est témoin, auteur de geste ou victime d'intimidation ou de violence en début d'année scolaire.

**LES MESURES DE SOUTIEN ET D'ENCADREMENT
OFFERTES AUX ÉLÈVES QUI SONT VICTIMES,
AUTEURS OU TÉMOINS:**

- Surveillance active favorisant le sentiment de sécurité;
- Référence aux service d'aide du CSSOB ou auprès des partenaires externes;
- Démarche d'accompagnement;
- Rencontre de groupe ou individuelle;
- Outiller les victimes, les témoins et les Auteurs;
- Soutenir individuellement en offrant un accompagnement personnalisé.

VOTRE RÔLE EN TANT DE PARENT:

- Être à l'écoute de son enfant et aviser l'école de toute situation de violence ou d'intimidation;
- Ne pas tenter de régler la situation soi-même;
- Collaborer avec l'école dans les mesures de soutien.

LE SUIVI:

Encourager fortement l'élève à venir nous informer si d'autres événements surviennent. Une communication aux parents pourrait être effectuée au besoin.

**LES SANCTIONS DISCIPLINAIRES SELON LE
CONTEXTE, LA GRAVITÉ, LA FRÉQUENCE ET DE
LA LÉGALITÉ DES GESTES POSÉS:**

La direction analyse la situation en tenant compte des éléments suivants : âge des élèves, l'intérêt de chaque élève impliqué, la gravité des actes et de la situation, les circonstances et l'historique des comportements de l'élève (les interventions antérieures). Un signalement à la direction générale pourrait être faite.

Quelques exemples de sanctions:

- Excuse, geste de réparation;
- Retrait;
- Perte de privilège;
- Appel aux parents;
- Suspension interne ou externe;
- Rencontre avec la direction en compagnie des parents;
- Implication de l'agent sociocommunautaire du service de police pour les élèves de 12 ans et plus.

Date d'adoption du conseil d'établissement :

Résolution CÉ # 2023-02: 20 mars 2024

École Des Explorateurs

Julie Landry, directrice

819-757-4355 poste 1502

desexplorateurs@cssob.gouv.qc.ca

ACCROITRE LE SENTIMENT DE BIEN-ÊTRE:

Par des activités de *prévention* sur :

- Les habiletés sociales et sur la gestion des émotions avec le programme MOOZOOM (individuel et en groupe);
- La gestion de conflits;
- L'intimidation et la cyberintimidation par le service de police et la TES;
- L'enseignement du savoir-être et savoir-faire social en classe.

Par des actions concrètes :

RÉAGIR : Intervenir « sur-le-champ » pour arrêter le comportement, nommer le comportement et demander un changement de comportement;

RASSURER: Faire une vérification sommaire auprès de l'élève ciblé, assurer sa sécurité et reconforter la victime;

RÉFÉRER : En cas de violence et d'intimidation, on doit appliquer les modalités prévues pour faire un signalement et consigner l'information;

REVOIR : Faire un retour auprès de l'élève qui a vécu de la violence.

RESSOURCES:

Tel-Jeunes : 1-800-263-2266

www.teljeunes.com

Jeunesse, j'écoute: 1-800-668-6868

Www.jeunessejecoute.ca

POUR VOUS:

Info-social: 811

CLSC Malartic: 819-825-5858

